

**Sujet :** RE: AENV - Liez et Rémigny - Demande de contribution aux services contributeurs (phase d'examen/consultation)

**De :** ARS-HDF-SRERS <ARS-HDF-SRERS@ars.sante.fr>

**Date :** 11/06/2026 à 14:45

**Pour :** PRATH Coralie - DREAL Hauts-de-France/SR/PRC/UDCE  
<coralie.prath@developpement-durable.gouv.fr>

*Nos références : I-26-046*

Madame,

L'ARS a bien reçu votre demande de contribution sur le dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au projet de parc éolien sur les communes de Liez et Remigny (02).

Au regard de la priorisation en place et des enjeux sanitaires a priori limités sur ce dossier, celui-ci ne fera pas l'objet d'un avis formel de l'ARS.

Cordialement,

**Béatrice JÉDOR**

Responsable adjointe

Service régional d'évaluation des risques sanitaires

Sous-direction Santé Environnement / Direction de la Sécurité Sanitaire et de la Santé Environnementale

556 avenue Willy Brandt 59777 Euralille

[www.hauts-de-france.ars.sante.fr](http://www.hauts-de-france.ars.sante.fr)



**De :** robot-gunenv.csmdou@developpement-durable.gouv.fr <robot-gunenv.csmdou@developpement-durable.gouv.fr>

**Envoyé :** jeudi 28 mai 2026 09:39

**À :** ARS-HDF-SRERS <ARS-HDF-SRERS@ars.sante.fr>

**Objet :** AENV - Liez et Rémigny - Demande de contribution aux services contributeurs (phase d'examen/consultation)



Ceci est une correspondance générée par l'administration en charge du dossier visé en objet, via l'application Guichet Unique Numérique.

Dans le cadre de l'instruction du dossier de demande d'autorisation environnementale dont les données de référence sont précisées en partie 2, vous êtes invités, conformément à l'article D. 181-17-1 du code de l'environnement, à déposer une contribution. Vous devez transmettre la réponse au plus tard à la date d'échéance indiquée en partie 3. Les modalités de dépôt de la réponse y sont également précisées.

### **Partie 1 : administration en charge du dossier**

Administration en charge du dossier : DREAL HdF - UD 02 - A3

Agent : PRATH Coralie

Courriel de contact : [coralie.prath@developpement-durable.gouv.fr](mailto:coralie.prath@developpement-durable.gouv.fr)

## Partie 2 : données de référence de l'AIOT et du dossier concerné

TOTALENERGIES RENOUVELABLES FRANCE

Le Ronquenet

02440 Remigny

Le numéro de l'accusé réception du dossier déposé sur Service-public est : B-251209-163307-296-005

La date de l'accusé de réception du dossier déposé est : 09/12/2025

Le numéro d'AIOT est : 0100304545

## Partie 3 : pour le bon déroulement de la procédure, vous êtes invités à prendre connaissance des informations complémentaires suivantes

Cette correspondance appelle une réponse.

Cette réponse doit impérativement être déposée en cliquant sur ce [lien](#)

*(Le document téléversé ne doit pas dépasser 20 Mo et doit être au format PDF ou ZIP)*

Une échéance de réponse est fixée au : 12/07/2026

## Partie 4 : documents téléchargeables

Veuillez consulter les pièces jointes en cliquant sur ce [lien](#)

Bien cordialement,

*Pour tout renseignement relatif à cette correspondance ou à l'instruction de votre dossier, ne répondez pas à ce mail, mais écrivez à : [coralie.prath@developpement-durable.gouv.fr](mailto:coralie.prath@developpement-durable.gouv.fr)*